



Angers, le 16 juin 2022

Sylvain Wavrant et Thomas Cartron : lauréats 2022 de la résidence de création Arts Visuels au Repaire urbain

Dans le cadre de son soutien au secteur des arts visuels et à la création, la Ville d'Angers propose depuis 2021, un dispositif annuel de résidence pour un ou plusieurs artistes plasticiens professionnels.

Cette résidence au RU - Repaire Urbain, rendue possible grâce à la mise à disposition d'un atelier d'artiste de 50 m² avec jardin, se veut un espace d'expérimentation, de création et d'échanges, donnant lieu à une exposition au RU.



Pour sa deuxième édition, la résidence a connu un franc succès avec près de 50 candidatures reçues. Le choix du jury, composé de personnalités qualifiées et de représentants de la Ville d'Angers, s'est porté sur le projet de [Sylvain Wavrant](#) et [Thomas Cartron](#).

Plasticiens et directeurs artistiques du collectif « [Nos Années Sauvages](#) », Thomas Cartron et Sylvain Wavrant s'associent dans un projet de recherche et de création appelé Chimères, en prenant comme prisme de réflexion le mythe de Persée et Méduse. Un corpus d'images, de sculptures et d'installations fait cohabiter leurs pratiques, leurs médiums et leurs univers singuliers.

Cette résidence résolument pluridisciplinaire interrogera la permanence de ces mythes aujourd'hui.

La porosité entre les pratiques des deux artistes sera le point de départ de la production de nouvelles créations, à lire comme autant d'invitations à la curiosité, à questionner les notions de fascination et de répulsion.

Crédit photo : Mathilde Fanet

« Accueillir les artistes, privilégier la rencontre entre les œuvres et le public, ouvrir le plus largement possible les portes de la création dans un lieu naturel et culturel d'exception : voici l'ambition de cette nouvelle résidence artistique à Angers. Comme pour une pause dans la vitesse du monde : que les artistes puissent y trouver un espace-temps doux et dynamique, apaisé et propice pour créer. Le Repaire Urbain (...) est un cadre privilégié que nous souhaitons partager avec les artistes dans ce but, pour encourager leur travail et renforcer le lien avec le public, les expériences et les découvertes sensibles et esthétiques », explique **Nicolas Dufetel**, adjoint chargé de la Culture et du Patrimoine.

Quelques chiffres clés utiles

- **4 mois** de résidence entre juin et octobre 2022
- **6 000 €** : montant de la bourse de création
- **3 mois d'exposition** dans la grande salle du RU en sortie de résidence

Infos pratiques

- Exposition du 8 octobre au 31 décembre 2022
- RU - Repaire Urbain - 35 boulevard du Roi René - Angers

Pour toute demande d'information : relations.presse@ville.angers.fr